

L'UWE publie son « Rapport 2005 sur la situation de l'entreprise en Wallonie » **Fini le temps des demi-mesures, il y a urgence**

Namur, 1^{er} juin 2005 - Les derniers indicateurs confirment que les efforts déployés jusque maintenant pour réanimer l'activité économique en Wallonie sont nettement insuffisants. Les différentes études incluses dans le « Rapport 2005 sur la situation de l'entreprise » de l'UWE, publié aujourd'hui, indiquent pourtant l'émergence de facteurs pouvant être une base à un redressement économique. Mais le Rapport montre aussi qu'ils restent fragiles et qu'ils risquent de s'évanouir s'ils ne sont pas soutenus et amplifiés rapidement. Le Rapport comprend aussi une analyse macro-économique par arrondissements qui met à jour une Wallonie à deux vitesses : à côté de sous régions sur la voie d'une amélioration, le sillon industriel reste de façon très préoccupante à la traîne. En particulier, l'anémie économique des deux agglomérations les plus importantes de Wallonie plombe l'avenir de la région toute entière.

Qu'apporte le « Rapport 2005 sur la situation de l'entreprise » de l'UWE ?

Progressivement depuis quelques années, les autorités publiques ont pris la réelle mesure du retard économique de la Wallonie. Pour y remédier, le Gouvernement wallon va mettre en œuvre 3 plans stratégiques : « création d'activités », « développement du capital humain », « développement territorial équilibré ».

Le *Rapport 2005 sur la situation de l'entreprise en Wallonie* veut apporter des éclairages factuels et analytiques sur ce que l'UWE pense devoir être les lignes de force d'un redressement économique. Concrètement ces analyses sont proposées dans les 8 études inédites du Rapport 2005. Un des objectifs est de contribuer à une meilleure efficacité des plans stratégiques et à en ordonner les priorités.

Le Rapport propose aussi une analyse plus fine de la situation macro-économique de la Wallonie.

Les fondations d'un redressement

Pour chacun des socles indispensables lorsqu'on envisage un redressement économique, les études publiées dans le Rapport de l'UWE montrent que la Wallonie n'est pas dépourvue de potentiels mais que ceux-ci restent fragiles et que les freins au développement économique restent importants.

1. Accélérer la dynamique de l'innovation

L'étude n°3 du Rapport a pour objet de comparer les indicateurs d'innovation de la Wallonie à ceux des régions européennes de tradition industrielle (RETI). Il en ressort que la Wallonie dispose d'un potentiel non négligeable en matière de recherche :

- Un investissement privé au dessus de la moyenne européenne et des RETI.
- La part de la population active disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur plus importante qu'en Europe et dans les RETI.
- Le nombre de demandes de brevets par 1000 habitants plus élevé qu'en Europe et dans les RETI.

Cependant, il apparaît que la Wallonie ne parvient pas à valoriser son potentiel R&D :

- La part de l'industrie manufacturière de haute et de moyenne technologie dans l'emploi parmi les plus basse des régions étudiées.

- Les brevets de haute et de moyenne technologie sont particulièrement peu nombreux.

2. Retrouver une dynamique entrepreneuriale

Selon l'étude n°1, le taux de création brute annuel moyen durant la période 1999-2004 a été de 6,1% en Wallonie, taux presque égal à celui de la Flandre (6,3%). La décomposition du taux de création par secteur d'activités renforce cette conclusion. En effet, dans tous les secteurs, à l'exception de celui des services, le taux de création wallon est supérieur à celui de la Flandre. Etant donné le poids du secteur des services (environ 75% des entreprises), cette moins bonne performance suffit, à elle seule, à pousser le taux de création wallon légèrement en dessous de celui de la Flandre.

Par contre, en moyenne, entre 1999 et 2004, le taux de disparition annuel d'entreprises a été de 4,4% en Wallonie, contre 3,8% en Flandre.

Au total, le taux de création nette des entreprises est plus faible en Wallonie, 1,7% au lieu de 2,5% en Flandre. Ce taux est nettement insuffisant pour envisager un rattrapage, même mineur, du retard économique pris par la Wallonie au cours des 50 dernières années.

3. Rendre le marché de l'emploi efficace

L'étude n°4, basée sur une enquête de l'UWE qui a sondé les recrutements récents d'entreprises wallonnes, laisse apparaître que le marché du travail en Wallonie est un marché en mouvement perpétuel. En effet, 98% des entreprises wallonnes sondées ont recruté en 2004. Parmi elles, 42% l'ont fait pour remplacer du personnel.

Cependant, la plupart des entreprises interrogées (75%) ont éprouvé des difficultés lors du recrutement. La difficulté principale est de trouver les qualifications/compétences recherchées. Ensuite viennent les problèmes de la motivation des travailleurs et de leur mobilité géographique.

Un autre fait surprenant est celui de la différence entre les canaux utilisés par les entreprises pour recruter et ceux auxquels les chercheurs d'emploi ont recours. Ces derniers font d'abord appel au Forem, alors que les entreprises ont recours à cette voie en cinquième lieu. Cela montre que le marché de l'emploi n'est pas suffisamment efficace pour assurer la rencontre entre l'offre et la demande. Le niveau élevé de chômage qui coexiste avec un nombre important d'entreprises qui ne trouvent pas les bonnes personnes est là pour en témoigner.

4. Améliorer le contexte administratif et fiscal

Les études n°5, 6 et 7 montrent que le cadre fiscal et administratif de la Wallonie s'améliore. Le chantier de la simplification administrative avance et le précompte immobilier sur investissement supplémentaire a été supprimé.

Cependant, des efforts doivent encore être faits. La simplification administrative tarde à montrer ses effets, l'inflation des règlements en matière environnementale continue, l'investissement est taxé de 16% en plus qu'en Flandre et le Gouvernement Fédéral n'a pas respecté ses engagements en matière d'accords de branche.

5. Renforcer l'attractivité de la région

Il ressort de l'étude n°1 que la Wallonie attire les investissements des autres régions belges, surtout de Bruxelles. Mais la Wallonie n'attire que 15% des investissements étrangers.

L'étude n°2 établit la liste des grandes entreprises d'au moins 250 personnes. Fait éclairant, 60% des grandes entreprises wallonnes sont d'origine étrangère, et la plupart des autres sont des multinationales. Pour retenir ces entreprises, et attirer leurs nouveaux investissements (et d'autres), il est impératif de resserrer les liens avec elles et de soigner l'attractivité de la région.

Une situation macro-économique plus contrastée qu'habituellement présentée

Le PIB par habitant wallon reste à un niveau faible par rapport à la moyenne européenne (84,3% du PIB moyen par habitant de l'Europe des 25).

Cependant, la réalité économique de la Wallonie est beaucoup plus contrastée quand on examine les données au niveau de l'arrondissement. Des sous-régions présentent des taux de croissance supérieurs à ceux de l'Europe, tandis que d'autres témoignent d'une performance nettement trop faible.

C'est le Brabant Wallon, notamment grâce à la proximité de Bruxelles et au dynamisme économique autour de l'UCL, qui est le moteur de l'économie wallonne. Six autres arrondissements (sur un total de 20) ont présenté une croissance supérieure à la moyenne européenne en 2000-2003. Au total, ces régions plus dynamiques réalisent 35% du PIB wallon. Le déclin n'est donc pas une fatalité.

A l'inverse, le sillon industriel (près de 50% de l'économie wallonne) présente des taux de croissance très faibles, témoignant des difficultés rencontrées dans la reconversion industrielle. Plus particulièrement, les deux plus grandes agglomérations de Wallonie, Charleroi et Liège, pôles économiques historiques de la région qui représentent à eux seuls 30% du PIB, sont encore nettement à la traîne. Or une économie a besoin de métropoles dynamiques et fortes pour se développer. Il faut donc continuer à soutenir le développement de ces deux arrondissements, mais sans doute revoir la manière et les méthodes de ce soutien.

En résumé, les différentes études du Rapport montrent que le potentiel d'un redressement est présent, mais qu'il risque d'être étouffé par l'inertie du passé si une politique ambitieuse n'est pas adoptée rapidement. Il y a réelle **urgence**. Et cette urgence ne transparait certainement pas assez dans les politiques menées jusqu'à présent. Il est illusoire d'espérer un redressement de la région au rythme actuel des réformes et ré-orientations, ainsi qu'en persistant à diluer les moyens dans le but de vouloir contenter tout le monde.

Le Plan Stratégique Transversal « création d'activité » à la lumière de l'analyse UWE

Les lignes de force de la politique économique dont a besoin la Wallonie se retrouvent dans le Plan Stratégique Transversal 1 « création d'activité » (PST1). Ce plan inclut notamment :

- Une politique industrielle de grande ampleur incluant la création de pôles de compétitivité,
- Une politique de recherche et d'innovation amplifiée et guidée par la valorisation,
- Un soutien fort à l'esprit d'entreprendre,
- Une politique de formation plus tournée vers les nécessités économiques,
- Une volonté d'un marché du travail plus efficace,
- l'esprit d'entreprise.

Cependant, **deux faiblesses majeures** risquent de mettre en danger l'efficacité de la mise en œuvre de ce plan :

- trop de mesures et insuffisamment hiérarchisées
- La non budgétisation de ces mesures.

Remédier à ces deux faiblesses demandera un **courage politique important**, principalement sur les arbitrages budgétaires nécessaires. Il s'agira également d'inscrire ce plan dans le paysage institutionnel belge, notamment en utilisant mieux les leviers fédéraux. Enfin, la réussite de la mise en œuvre de ce plan passera par une **coopération étroite entre les pouvoirs publics et le monde économique privé**. Ce dernier est prêt à s'engager, mais sur une base claire et réfléchie.



Fin du communiqué de presse

Le "*Rapport sur la situation de l'entreprise en Wallonie*" de l'UWE est sorti de presse le 1^{er} juin. Ce Rapport, publié chaque année, constitue une bonne référence pour rendre compte du profil général de l'entreprise wallonne et du cadre dans lequel elle évolue.

La version 2005 comprend 8 études inédites de l'UWE, sur les thèmes suivants :

1. Démographie des entreprises
2. Grandes entreprises wallonnes
3. Innovation en Wallonie
4. Recrutements en Wallonie
5. Réglementations environnementales
6. Accords de branche
7. Fiscalité régionale
8. Transport et logistique

Le "*Rapport sur la situation de l'entreprise en Wallonie*" est disponible :

En version électronique sur www.uwe.be, rubrique "Publications>études".

En version papier sur simple demande :

- Auprès de Laurence Mortier au 010/47.19.44, laurence.mortier@uwe.be
- Via le formulaire de commande à l'adresse www.uwe.be, rubrique "Publications>études"

A propos de l'UWE

L'Union Wallonne des Entreprises est l'association des entreprises actives en Wallonie. Organisation privée, elle se donne pour mission de "*promouvoir et soutenir l'entreprise, moteur du bien-être économique et social de la Région*". Elle est aujourd'hui forte de 6.000 membres, notamment grâce aux accords d'affiliation passés avec des fédérations sectorielles.

1-3 chemin du Stockoy, 1300 Wavre, tél : 010/47.19.40, info@uwe.be, www.uwe.be

Contact presse : Madeleine DEMBOUR, 010/47.19.40 ou madeleine.dembour@uwe.be

Le présent communiqué est disponible sur le site www.uwe.be

Vous pouvez aussi vous abonner aux communiqués via l'Espace Presse du site